

RENCONTRES « AVENIRS-POUSSINS »

Sessions « Passeports de l'Eau »

Lieux et Horaires: à l'initiative des secteurs
Bassin :25 m



COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE MARITIME



1ère Rencontre

Hiver : Samedi 30 Novembre 2013

Eté : Samedi 15 Mars 2014

50 m Dos 50 m Brasse 50 m papillon

Relais 4x50 m Crawl

2ème Rencontre

Hiver : Samedi 14 Décembre 2013

Secteur le Havre et Caux Seine

50 m Crawl 100 m 4 Nages

Relais 4x50 m 4 Nages

Secteurs Rouen et Dieppe regroupés

Passeport de l'Eau

formation Initiale Evaluateurs ENF 2

Eté : Samedi 12 Avril 2014

Secteur le Havre et Caux Seine regroupés

Passeport de l'Eau

Secteurs Rouen et Dieppe

50 m Crawl 100 m 4 Nages

Relais 4x50 m 4 Nages

3ème Rencontre

Hiver : Samedi 18 Janvier 2014

Secteur le Havre et Caux Seine regroupés

Passeport de l'Eau

Secteurs Rouen et Dieppe

50 m Crawl 100 m 4 Nages

Relais 4x50 m 4 Nages

Eté : Samedi 17 Mai 2014

Secteur le Havre et Caux Seine

50 m Crawl 100 m 4 Nages

Relais 4x50 m 4 Nages

Secteurs Rouen et Dieppe regroupés

Passeport de l'Eau

REGLEMENTS PARTICULIERS, VOIR AU VERSO



Règlements Particuliers des rencontres Avenirs Poussins

Compétitions ouvertes aux nageuses et nageurs des catégories d'âges « Avenirs » et « Poussins ». Les épreuves de Crawl doivent être impérativement nagées dans cette nage et non pas en nage libre. **Attention : tout nageur né en 2004 et après ne peut être engagé que s'il a validé les trois étapes de l'Ecole de Natation Française.** Rencontres qualificatives pour les finales: Attention l'accession à la finale se fait sur classements (voir les barèmes sur les fiches techniques des Finales).

Les engagements sont à faire sur Extranat, La clôture des engagements sera fixée au samedi précédent (j-7) à minuit, **Aucun engagement ne sera accepté le jour même, au bord du bassin.** Attention, pour les relais, envoyer par mail la composition de ces derniers à vos correspondants de secteur.

Récompenses : Classement par secteur. Une médaille aux trois premiers de chaque épreuve individuelle et au premier relais, dans chaque catégorie, sera remise aux lauréats à l'issue de la rencontre.

Les responsables de secteur doivent saisir et faire remonter les résultats sur le serveur fédéral **au plus tard le lundi qui suit la compétition** et envoyer les fichiers résultats au format FFNex à ffn_76@orange.fr **au plus tard le mardi qui suit la compétition**, faute de quoi ces derniers ne seront pas intégrés dans le classement départemental.

Tous les clubs sont tenus de déléguer au moins un officiel. Un responsable de l'encadrement devra également être présent. Il se chargera de diriger les nageurs vers la chambre d'appel et de déclarer les forfaits avant le début des courses,

Règlements particuliers des sessions Passeport de l'Eau

Les sessions de Passeport de l'Eau sont accessibles aux licenciés ayant validé le sauv'nage, **Rappel : l'organisation des sessions de sauv'nage ainsi que la saisie des résultats sur extranat, obligatoire pour valider la suite, est de la responsabilité des clubs.**

Les clubs participants doivent déléguer des évaluateurs, Ils doivent également pré-remplir les cartons-diplômes,

Les inscriptions pour les sessions de passeport de l'eau doivent être faites sur bordereau type (voir annexes) transmis par mail au plus tard le samedi précédent la session (j-7) à Madame Carole Terrier (carole,terrier76@gmail.com) avec copie au Comité (ffn_76@orange.fr).

Droits d'engagements : Forfait annuel de 70 € pour l'ensemble du dispositif, quelque soit le nombre de nageurs inscrits, à adresser directement au siège du Comité Départemental, 6 Chemin des Hauts Sapins, 76190 Autretot, et ce avant la première rencontre.